



**Monsieur Dominique BUSSEREAU
Secrétaire d'Etat aux Transports
Hôtel Le Play
40 rue du Bac
75007 PARIS**

Montreuil, le 05 novembre 2009

N/Réf. : 09/590

Monsieur le Ministre,

Suite à notre courrier du 1^{er} octobre 2009, vous nous avez accordé une réunion le lundi 26 octobre 2009 de façon à ce que vous puissiez nous apporter un certain nombre de réponses à nos inquiétudes face à la réforme des ports et à la situation générale de l'activité portuaire.

Les réponses apportées ne sont malheureusement pas de nature à nous satisfaire et surtout à apaiser la colère grandissante des travailleurs portuaires.

Les engagements pris par le gouvernement suite à la loi du 4 juillet 2008, ne sont aujourd'hui pas respectés.

Où sont les 30 000 emplois directs, indirects promis ?

Où sont les projets de développement de l'activité portuaire dans les projets stratégiques ?

Si la crise est responsable de cette situation alors, quelles sont les dispositions, notamment financières, que le gouvernement est en mesure d'adopter pour soutenir les ports et surtout l'emploi des travailleurs.

Le Président de la République a réaffirmé au Havre sa volonté de développer les ports alors qu'il le démontre.

.../...

Adresser le courrier à :

Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. Case 424 - 93514 Montreuil Cedex

Téléphone 01 48 18 82 96 - Fax 01 48 18 82 94 - Mail : contact@portsetdocks.org - Site : www.portsetdocks.org

CCP Fédération Ports et Docks 2061 76 K Paris

Nous attendons des garanties fortes de votre part sur :

- ✓ *le développement de l'activité portuaire,*
- ✓ *sur l'emploi direct et indirect,*
- ✓ *sur l'extension de la Convention Collective Nationale unique des portuaires aux ports fluviaux et ports de pêche,*
- ✓ *sur la pénibilité,*
- ✓ *au-delà des montants affichés dans la loi du 4 juillet 2008 ou des obligations présentées dans le Code des Ports Maritimes, le gouvernement doit investir pour soutenir l'activité et les emplois de façon à se préparer à la reprise économique tant attendue.*

La Fédération n'acceptera jamais que votre réforme s'applique au détriment des salariés des ports.

Les annonces formulées par les directeurs des ports qui consistent à faire partir en mesure d'âge 4 salariés pour 1 embauche dans le meilleur cas, est intolérable et considéré comme une provocation.

Les directeurs des ports sont les premiers responsables.

L'argent versé pour réduire de façon conséquente les effectifs des établissements portuaires, ne devrait-il pas servir à soutenir l'emploi.

La Fédération vous réaffirme son incompréhension et son opposition à tout décret du gouvernement pénalisant les salariés bénéficiaires de l'ACAATA. Ce serait injuste et immoral pour l'ensemble des professions qui en bénéficient.

La Fédération vous a informé sur le mouvement de grève de 24 heures qui affectera les ports le 06 novembre 2009.

Suite aux réunions de nos instances, nous vous précisons, ainsi qu'aux chambres patronales, qu'à partir du lundi 16 novembre 2009 les ports se verront pénalisés sous la forme suivante :

- **Suppression des heures supplémentaires.**
ou
- **Suppression de 2 shifts de nuit par semaine.**

Les travailleurs portuaires au sein de leur Fédération sont déterminés à s'inscrire durablement dans ce mouvement qui risque de monter en puissance si nous n'avons pas de réponses concrètes de votre part.

.../...

C'est parce que les salariés se sentent agressés dans leur emploi, leur statut, leur dignité, qu'ils n'ont d'autre choix que de répondre favorablement aux appels de leur Fédération et d'utiliser l'action pour s'opposer aux mesures négatives prises par votre gouvernement.

En tant qu'organisation syndicale responsable, la Fédération espère que vous nous apporterez des réponses positives et concrètes très prochainement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Secrétaire Général
T. HAUTOIS

P/o

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping strokes, positioned below the typed name T. HAUTOIS.